

Rien ne peut nous séparer de son amour : ni la mort, ni la vie, ni les anges, ni d'autres autorités ou puissances célestes, ni le présent, ni l'avenir, rien ne pourra jamais nous séparer de l'amour que Dieu nous a manifesté en Jésus-Christ notre Seigneur.

Epître aux Romains, 8, 38-39



Eglise
Évangélique
Réformée
du canton de
Vaud

Rue de l'Alle 31 - CP 6023 - 1002 Lausanne
T +41 21 331 21 61 - F +41 21 323 16 83
eerv@eerv.ch

www.eerv.ch

Merci

Pour votre don, vous pouvez utiliser soit le numéro de CCP général de l'EERV, soit le bulletin de versement de votre paroisse ou d'un projet d'Eglise que vous remettra le ministre.

Déclarez votre appartenance religieuse

Dans le canton de Vaud, la mission des Eglises est en grande partie subventionnée par l'Etat.

Pour que cela puisse perdurer, il est important que vous déclariez votre confession au contrôle des habitants ; cela n'engendrera aucun impôt supplémentaire à votre charge. Contrôlez vos données auprès de votre commune.



EERV, CP 6023, 1002 Lausanne, CCP 10 - 2620 - 4



...prendre congé
dans la présence de Dieu.



Le service funèbre

On ferme les yeux des morts avec douceur.
C'est aussi avec douceur
qu'il faut ouvrir les yeux des vivants.

Jean Cocteau

Le service funèbre

Le service funèbre offre un temps et un lieu à partager, pour prendre congé de la personne défunte et entourer ses proches, dans la présence de Dieu.

C'est l'occasion pour la famille, les amis et connaissances de faire mémoire de la vie du défunt, de le confier à Dieu et de se soutenir mutuellement.

Il est le lieu de la rencontre concrète entre la prise en compte de l'existence humaine et l'élan de la résurrection offert aux endeuillés.

La cérémonie peut avoir lieu soit avant, soit après l'inhumation ou l'incinération, selon le souhait du défunt ou de la famille. Elle est suivie, ou non, des honneurs. Une cérémonie au cimetière lors de l'inhumation ou du dépôt des cendres est également possible.

Votre Eglise est à vos côtés

L'Eglise vous offre son soutien pendant ce temps d'émotion et de questionnement sur le sens de la vie.

La préparation

Le ministre vous rencontre, vous écoute, partage votre peine. L'entretien porte sur l'évocation du défunt, les attentes de la famille, l'organisation de la cérémonie, l'affectation de l'offrande et l'opportunité d'un don à l'Eglise.

La cérémonie

La cérémonie est personnalisée. Le ministre préside à son déroulement et témoigne de l'Évangile.

Principaux éléments de la cérémonie

- Evocation de la vie du défunt
- Eventuelles prises de parole des proches
- Prière de remise à Dieu
- Lecture biblique et message
- Prière d'intercession et Notre Père
- Annonces de l'offrande et de l'après-cérémonie
- Bénédiction de l'assemblée

Des gestes symboliques

L'Eglise réformée ne célèbre pas de rites particuliers durant la cérémonie.

Le ministre ou la famille peuvent toutefois convenir de gestes symboliques importants pour eux et qui aident à faire le passage, pour autant qu'ils aient également du sens pour les proches et pour l'assemblée.

Votre Eglise vous accompagne

Le ministre peut vous accompagner tout au long de votre chemin de deuil. N'hésitez pas à solliciter sa visite.

Il pourrait vous proposer également des groupes de parole pour endeuillés.

Au service de tous

Les étapes de la vie, tantôt joyeuses, tantôt difficiles, nécessitent de se confier à un tiers, de participer à un rite, de trouver des repères renouvelés.

L'EERV accompagne dans ces différents moments toutes celles et ceux qui le lui demandent.

D'une part, l'EERV accomplit sa mission par l'engagement des ministres pour des accompagnements et pour la conduite de célébrations personnalisées. Au bénéfice d'une formation initiale et continue très complète et en charge d'un ministère en paroisse ou spécialisé, ceux-ci se rendent disponibles pour répondre à vos attentes. Pourtant, aucune facture ne vous sera adressée pour leur travail. Mais leur engagement représente un investissement important qui mérite d'être soutenu.

D'autre part, l'EERV accomplit sa mission par la présence, le témoignage et la prière dans diverses formes de vie communautaire dans tout le canton : paroisses rurales ou urbaines, aumôneries dans les centres de formation comme dans les institutions à vocation sociale ou médicale, animation de jeunesse, formation d'adultes et développement spirituel... Une myriade d'activités de qualité contribuent au témoignage de l'Évangile, à la transmission des valeurs, au maintien du lien social et au bien-vivre des individus et des familles dans notre société.

Donner, se donner

Votre participation et votre soutien à la vie de l'EERV sont bienvenus.

Par votre engagement personnel, vous aiderez l'Eglise à poursuivre sa mission et serez enrichis dans la relation.

Par un don significatif à l'occasion du service funèbre de votre proche, vous permettrez que d'autres puissent bénéficier, comme vous aujourd'hui, d'un accompagnement spirituel et d'un soutien.

Par l'offrande, les participants à la cérémonie pourront également témoigner de leur soutien financier. Réfléchissez à la tonalité que vous souhaitez donner à ce moment. Destinée à l'Eglise, elle peut être plus particulièrement affectée à une paroisse ou à un projet spécifique. Votre pasteur vous conseillera volontiers.